

## ANNEXE 4 : Compte rendu de la visite de terrain effectuée le 20 janvier 2009

### Objet : vérification des dimensions des bassins de rétention existants, du fonctionnement et des ouvrages de régulation

**Présents :** Monsieur Frere (élu de la commune de Caulnes) - Monsieur Pottier (EF ETUDES)  
Monsieur Rouillé (Service Police de l'eau) - Madame Renault (Service Police de l'eau)

		Dimensions attendues	Récolement	Remarques liées à la visite de terrain
Lotissement domaine du Fougeray	Noe 1	V = 75+190 = 265 m <sup>3</sup> Qf = 30 l/s	Vdisponible = 490 m <sup>3</sup> Qf = 88 l/s (185 mm à 1,6m)	Diamètre de l'ouvrage de fuite à redimensionner : 107 mm Prévoir une surverse en jonction avec le diam. 400 mm
	Noe 2	V = 150 m <sup>3</sup> Qf = 19 l/s	Vdisponible = 210 m <sup>3</sup> Qf = 327 l/s (400 mm à 1,1m)	Diamètre de l'ouvrage de fuite à redimensionner : 134 mm Prévoir une surverse en jonction avec le diam. 400 mm
	Bassins 1, 2 et 4 en cascades	V = 335 m <sup>3</sup> Qf = 39 l/s (BO4) Qf = 97 l/s (BO 1 et 2)	Vdisponible = 100 (BO4) + 130 (BO2) + 150 (BO1) = 380 m <sup>3</sup> Qf (BO4)= 98 l/s (300 mm à 0,40 m) Qf (BO2)= 200 l/s (300 mm à 1,2 m) Qf (BO1)= ? l/s - ajustage non visible (ouvrage de régulation comprenant cloison siphonide, vanne guillotine) - jonction avec réseau existant en diam. 300 mm (surverse en haut de l'ouvrage de régulation)	Ouvrages de fuite à redimensionner sur les bassins n°2 et 4 Bassin n°1 : diam. ajustage à vérifier Diamètre de l'ouvrage de fuite du BO1 : 252 mm Diamètre de l'ouvrage de fuite du BO2 : 252 mm Diamètre de l'ouvrage de fuite du BO4 : 160 mm
	Bassin 3	V = 90 m <sup>3</sup> Qf = 58 l/s (BO4)	Vdisponible = 180 m <sup>3</sup> Qf = 50 l/s (185 mm à 0,55m)	Prévoir une surverse en jonction avec le diam. 400 mm
Résidence des Chênes		V = 920 m <sup>3</sup> Qf = 14 l/s	Vdisponible = 500 m <sup>3</sup> Qf = 65 l/s (200 mm à 0,6m)	Prévoir la mise en place d'une surverse enrochée en haut de digue orientant les eaux vers le chemin situé au Nord. Diamètre de fuite à prévoir : 117 mm
Lotissement des peupliers		V = 2890 m <sup>3</sup> Qf = 41 l/s	Vdisponible = 2800 m <sup>3</sup> Qf = de 78 l/s à plus de 300 l/s (superposition d'un 150 mm à environ 2,65m, puis d'un 200 mm puis d'un 250 mm) ouvrage de régulation avec cloison siphonide + vanne - Ouvrage est trop profond : accès très difficile. Fenêtre déversante en haut de l'ouvrage de régulation avec jonction en diam. 300 mm sur le réseau aval.	Débit de fuite maximal à respecter : Qf=37L/s Orifices à étager : 1er orifice à 2,50 m sous la surverse : 55 mm de diamètre (soit 7L/s - pluie bi-mensuelle) 2nd orifice à 2,0 m sous la surverse : 66 mm de diamètre (soit 7+9=16L/s - pluie annuelle) 3ème orifice à 1,50 m sous la surverse : 108 mm de diamètre (soit 7+9+21=37L/s - pluie décennale)
Lotissement de la Vallée		V = 480 m <sup>3</sup> Qf = 7 l/s	Vdisponible = 420 m <sup>3</sup> Qf = 70 l/s (200 mm à 0,7m)	Diamètre de l'ouvrage de fuite à redimensionner : 75 mm de diamètre Prévoir la mise en place d'une surverse enrochée en haut de digue orientant les eaux vers le Sud-Est - ruissellement sur le chemin lors des pluies exceptionnelles. Prévoir la connexion du rejet du bassin (débit de fuite et surverse) vers la mesure compensatoire n°5 lors de l'urbanisation de la zone 2AUh en aval.
Tranchée d'infiltration (rue de la Ville Chérel)		non connu - aucune étude	V disponible = environ 6 m <sup>3</sup> (hypothèse : 20 m <sup>3</sup> de gravier à 30% de vide) - Qf = 9 l/s (70 mm à 0,77m)	Ouvrage non visitable
BO de Cariou S desservie = 90 ha		V = 2000 m <sup>3</sup> Qf = 300 l/s	Ouvrage de fuite = 300 mm - simple canalisation Déversoir : 2 x 800 mm en haut de digue.	Réalisation conforme
Réalisation d'un talus à l'exutoire d'un chemin creux en amont de CARIOU - zone rurale		non connu - aucune étude - réalisé en 2001	Réalisation d'un talus à l'exutoire d'un chemin creux, pose d'un busage en 250 mm en bas de talus pour l'évacuation des eaux de pluie et d'une surverse buse de 400 mm en haut de talus.	Le diamètre du busage d'évacuation pourrait être diminué jusqu'à une valeur de 100 mm.
BO du Conseil Général		non connu - bassin en eau	Ouvrage de régulation sans vanne de blocage Accès difficile - ouvrage peu entretenu	RAS - ouvrage non géré par la commune.

Remarques :

Le service de la police de l'eau a réalisé une fiche bilan sur chaque ouvrage visité (cf. fiches ci-jointes)